

Interdiction d'accès à tous les massifs du Vaucluse



Au regard de la situation de sécheresse intense des massifs forestiers et du fort mistral prévu pour cette semaine, le Préfet de Vaucluse a pris un arrêt d'interdiction d'accès à tous les massifs du Vaucluse à compter de ce jour et jusqu'au mercredi 25 août.

Lire aussi : [Incendie Beaumes-de-Venise : l'ARS déconseille de boire l'eau du robinet](#)

Lire aussi : [Incendie à Beaumes-de-Venise, les consignes de la préfecture](#)

L.M.